

Descriptif du schéma des 3 labels Cit'ergie

Les 3 labels Cit'ergie :

- CAP Cit'ergie : le label CAP Cit'ergie est décerné aux collectivités qui sont en bonne voie pour l'atteinte du label Cit'ergie d'ici 4 ans et bénéficient d'une évaluation supérieure à 35 % du potentiel réalisé ;
- Cit'ergie : le label Cit'ergie est décerné aux collectivités qui dépassent 50 % de réalisation de leur potentiel ;
- Cit'ergie GOLD : le label Cit'ergie GOLD vient récompenser les collectivités les plus avancées et qui dépassent 75 % de réalisation de leur potentiel.

Le label est attribué pour 4 ans. Au-delà, la collectivité est ré-auditée pour suivre les progrès réalisés et lui permettre de conserver sa distinction.